

25.09.2023 - 11:19 Uhr

## **Le sous-financement des hôpitaux met en danger la qualité et la sécurité de l'offre en soins: le monde politique doit agir maintenant**

Berne (ots) -

**Les hôpitaux et les cliniques sont soumis à une forte pression financière. Depuis longtemps déjà, les tarifs en vigueur ne couvrent plus les coûts effectifs. Il en résulte un sous-financement chronique de ces établissements. L'inflation, la pénurie de personnel et l'évolution démographique aggravent encore cette situation. H+ réclame des adaptations immédiates du système de financement et des tarifs. Sinon, la population risque de subir une dégradation de la qualité, voire des pénuries dans l'offre en soins.**

La situation financière des hôpitaux et des cliniques est très tendue. Depuis des années, les tarifs ne couvrent plus les coûts effectifs. Dans le secteur ambulatoire, ce manque s'élève à 30% des coûts; dans le secteur stationnaire, il atteint quelque 10%. Le système est arrivé à ses limites. De nombreux hôpitaux sont menacés par les chiffres rouges ou leur situation pourrait même entraîner de coûteuses interventions des cantons. Ces derniers et le Conseil fédéral doivent prendre leurs responsabilités et agir maintenant afin d'éviter un démantèlement des prestations et de la qualité.

### **Une qualité élevée requiert un financement adéquat**

"Les personnes qui ont été hospitalisées à l'étranger peuvent en témoigner: nous disposons en Suisse d'un système de santé de haute qualité reposant sur un personnel très bien formé et motivé", souligne Anne-Geneviève Bütikofer. "Cette qualité élevée est réclamée et appréciée par la population - mais elle a son prix", ajoute la directrice de H+. Les hôpitaux ont besoin de tarifs qui couvrent les coûts si l'on veut maintenir les prestations et la qualité au niveau auquel les patients sont habitués et auquel ils ont droit. Une hausse immédiate de 5% des tarifs est nécessaire et il convient d'assurer à long terme le financement du secteur hospitalier. H+ a adressé cette revendication - parmi d'autres - au monde politique, aux autorités, aux assureurs et aux cantons.

### **Pénurie de personnel soignant**

Des tarifs couvrant les coûts sont nécessaires avant tout afin de pouvoir garantir au personnel soignant une compensation du renchérissement qui est devenue urgente. En acceptant l'initiative pour des soins infirmiers forts, la population a consacré dans la Constitution fédérale l'importance de cette profession. Maintenant, les hôpitaux et les cliniques doivent être en mesure de faire leur part pour concrétiser cette initiative.

### **L'inflation révèle les faiblesses du système - Il faut revoir le financement**

L'inflation actuelle touche de plein fouet les hôpitaux et les cliniques. Contrairement aux entreprises d'autres secteurs, ils ne peuvent pas simplement adapter leurs prix au renchérissement mais doivent les renégocier avec les assureurs. Or les tarifs ne peuvent pratiquement pas être augmentés parce qu'ils sont financés par des primes d'assurance maladie, dont le niveau a atteint la cote d'alerte pour de nombreux ménages. Pour autant, les hôpitaux ne peuvent pas contrer la spirale inflationniste sans adaptation au renchérissement. La dépendance directe du financement hospitalier aux primes par tête indépendantes du revenu se révèle être une faiblesse de notre système. "Le problème ne réside pas dans les coûts mais dans le financement. Les primes par tête indépendantes du revenu sont une particularité unique au monde et doivent être repensées", lance Anne-Geneviève Bütikofer.

### **La santé n'est pas qu'une question de coûts**

Pour H+, la situation est claire: la santé est un bien essentiel pour la société et elle ne peut pas être appréhendée uniquement du point de vue des coûts et des économies, comme c'est malheureusement le cas depuis des années dans le débat politique. La pandémie que nous venons de traverser a montré combien il est important de disposer de suffisamment de lits d'hôpitaux et d'un personnel de santé qualifié et motivé. En dépit de toutes les leçons que l'on aurait pu tirer de cette crise, les hôpitaux sont contraints aujourd'hui de supprimer des lits car ils ne trouvent pas suffisamment de collaborateurs formés pour assurer la prise en charge. "Les hôpitaux et les cliniques veulent maintenir pour tous les patients les prestations et la qualité à leur niveau actuel", explique Anne-Geneviève Bütikofer. "Une hausse immédiate des tarifs de 5% n'est donc pas une prétention exagérée mais le minimum permettant de sauvegarder ce niveau".

### **Il faut agir maintenant pour garantir les soins de base**

Au-delà de ces adaptations à court terme des tarifs, d'autres mesures sont nécessaires afin de stabiliser la situation des hôpitaux et des cliniques. Les prestations ambulatoires et stationnaires des hôpitaux à la charge de l'assurance de base doivent être financées de manière appropriée et durable - comme le prévoit d'ailleurs la loi. Au cours des quatre prochaines années, les tarifs doivent être augmentés de 15% au total. En outre, le renchérissement à venir doit être pris en compte - comme cela se fait depuis des années dans d'autres branches économiques. Enfin, les missions que le législateur confie aux hôpitaux doivent aussi être rémunérées de manière adéquate et sur le long terme. Tel n'est pas le cas aujourd'hui dans les domaines du numérique et du développement de la qualité - les hôpitaux doivent assumer sans cesse de nouvelles tâches qui ne sont pas indemnisées. "Les

hôpitaux et les cliniques apportent leur contribution à un système de santé efficient - avec, par exemple, le renforcement du domaine ambulatoire. Il incombe maintenant à la Confédération et aux cantons d'assurer aux hôpitaux un avenir stable", conclut Anne-Geneviève Bütikofer.

H+ a développé dans une prise de position ses revendications en faveur d'un système de santé durable et orienté vers l'avenir. Ce document peut être consulté sous [www.hplus.ch](http://www.hplus.ch).

Contact:

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice

Tél.: 031 335 11 63

E-mail: [medien@hplus.ch](mailto:medien@hplus.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100062172/100911652> abgerufen werden.